



Ligue Côte d'Azur Handball

Le Minotaure 30 avenue Henri Matisse – 06200 NICE

Tél. : 04 93 72 45 90 – Fax : 04 93 72 45 99

<http://www.handball-cotedazur.org> – e-mail : 090000@handball-france.eu

COMMISSION REGIONALE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

PROCES VERBAL N°2

Lundi 12 décembre 2011

Présents : J. AUDOIN - – P. BOURGEOIS (invité) - P. BOULEN (Invité) - M. LE GARREC - V. PATUCCA - A.LAZARO (COC Pdt Dpt)

Excusés: R. BADALASSI (COC Pdt Dpt) - B. CAMMARERI

Le PV N° 1 du 12/09/2011 est approuvé à l'unanimité.

Nous procédons au tirage au sort du deuxième tour de la Coupe de la Ligue féminine qui se déroulera le 18/19 février 2012

Val d'Argens / ASBTP Nice Handball
Carros HBC / Cavigal Nice Handball
AS Cannes / Vallis Aurea
La Farlède / AS PTT Grasse

Le premier nommé reçoit et devra saisir la conclusion par le biais du logiciel Gest'Hand.

La Présidente donne la parole à P. Bourgeois pour une présentation du projet territorial

Constat : 1 territoire regroupant les deux comités

- Demande des clubs + proximité des structures
- Déplacements
- + Suivi CTS

Propositions : territoire partagé en 3 secteurs,

- 1 Conseiller Technique par secteur,
- des championnats « adaptés » on peut être dans un secteur pour une compétition et dans un autre pour une autre compétition.
- des référents sportif, administratif et arbitral par secteur afin de mieux répondre aux demandes des clubs.

Forte demande d'un championnat régional en -14 G et F. Possible dans les deux cas avec des exigences particulières en féminin compte tenu de l'effectif global moindre qu'en masculin.

Des propositions vont être soumises aux clubs.

La présidente fait part à la commission de la démission d'A. Roquelaure motivée par une trop grande charge de travail. La présidente regrette, mais comprend, et sollicite auprès des licenciés du Var, afin de respecter un certain équilibre, son remplacement.



Ligue Côte d'Azur Handball

Le Minotaure 30 avenue Henri Matisse – 06200 NICE

Tél. : 04 93 72 45 90 – Fax : 04 93 72 45 99

<http://www.handball-cotedazur.org> – e' mail : 090000@handball-france.eu

La commission déboute le club de l'ASBTP Nice de sa réclamation concernant le match de PNF du 24 septembre, les éléments en notre possession permettent de reconnaître la bonne foi du club de l'AS Cannes.

La commission accorde son indulgence pour les pénalités de :

- Entente Sportive Villeneuve Loubet pour retard envoi conclusion match
- AS Cannes pour une demande de report
- Handball Gardéen pour son forfait annoncé en Coupe de La Ligue

Tous les sujets ayant été abordés, la Présidente lève la séance.

Michèle LE GARREC
Présidente de la Commission Régionale
d'Organisation des Compétitions